

*9<sup>ème</sup> édition du Concours des  
« Talents des fruits et légumes – Le Challenge des Commerces »*  
**Révélation des lauréats Régionaux !**

Après délibération du jury, composé de professionnels de la filière et d'ingénieurs du CTIFL, la 9<sup>ème</sup> édition du concours «Les Talents des fruits et légumes - Le Challenge des Commerces» a désigné ses Talents Régionaux. Pour cette édition, 162 points de vente ont été évalués à travers toute la France. Parmi eux, 29 candidats, répartis sur 6 catégories et 5 secteurs géographiques, sont désormais qualifiés pour la finale nationale au Salon International de l'Agriculture !

Interfel, en partenariat avec le CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes), organise ce concours afin de valoriser **l'expertise et le savoir-faire des professionnels** au stade de la **distribution** de la filière fruits et légumes **pour fournir des fruits et légumes de qualité**.

Les **29 lauréats Régionaux** ont concouru dans l'une des **6 catégories suivantes** : Hypermarché, Supermarché, Primeurs en magasin (surface supérieure à 400m<sup>2</sup>), Primeurs en magasin (surface inférieure à 400m<sup>2</sup>), Primeurs sur marché et Commerces de proximité.



Le Jury technique, composé d'Ingénieurs du CTIFL, a ainsi pu apprécier l'investissement, le savoir-faire et la créativité des 162 participants tout au long de ce concours. À l'issue des délibérations, **1 lauréat a été désigné pour chaque catégorie dans 5 grands secteurs du territoire** : l'Ile-de-France, le Nord-Est, le Nord-Ouest, le Sud-Est et le Sud-Ouest.

**POUR DECOUVRIR LES NOMS DES LAUREATS REGIONAUX**

[cliquez ici](#)

(Photos disponibles sur demande)

#### **CRITERES DE SELECTION**

Les participants étaient évalués sur leur créativité, leur singularité, leur professionnalisme, ainsi que sur leurs méthodes de travail, exigeant rigueur et minutie. Le jury prêtait une attention particulière à

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

l'assortiment des fruits et légumes de saison et à leur mise en valeur, tout en veillant au maintien de la qualité et de la fraîcheur des produits.

### REPARTITION DES CANDIDATURES

Au total, **29 lauréats régionaux** ont été récompensés  
parmi **162 participants** au concours.

Répartition des candidats par secteur géographique (toutes catégories confondues)\* :

- ✓ **36** pour le secteur Ile-de-France
- ✓ **21** pour le secteur Nord-Est
- ✓ **28** pour le secteur Nord-Ouest
- ✓ **43** pour le secteur Sud-Est
- ✓ **34** pour le secteur Sud-Ouest

*\*le nombre total correspond aux candidats évalués en point de vente après les désistements*

Répartition des candidats par catégorie, (toutes régions confondues)\* :

- ✓ Hyper : **20**
- ✓ Super : **29**
- ✓ Commerces de Proximité : **48**
- ✓ Primeurs en magasin supérieur à 400m2 : **38**
- ✓ Primeurs en magasin inférieur à 400m2 : **20**
- ✓ Primeurs sur marché : **7**

*\*le nombre total correspond aux candidats évalués en point de vente après les désistements*

### LES LAUREATS NATIONAUX

Tous les Talents Régionaux sont invités au **Salon International de l'Agriculture**, du 21 février au 1<sup>er</sup> mars 2026. Une cérémonie nationale de remise des prix aura lieu le **lundi 23 février 2026** ; l'occasion de découvrir **les Talents Nationaux parmi les 29 lauréats régionaux** !

Pour toute demande d'informations : [talentsfl@interfel.com](mailto:talentsfl@interfel.com)

Et pour partager votre expérience du concours, rendez-vous sur [in](#) avec l'hashtag #TalentsFL

#### Contacts presse

Victoire GENEST – 06 15 52 15 08 - [v.genest@interfel.com](mailto:v.genest@interfel.com)

Elina KADEM - 06 58 63 22 86 - [e.kadem@interfel.com](mailto:e.kadem@interfel.com)

#### A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

[www.interfel.com](http://www.interfel.com) / [www.lesfruitsetlegumesfrais.com](http://www.lesfruitsetlegumesfrais.com)